



Commune
de
MAZAMET

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 25/09/2024

ID : 081-218101632-20240917-2024_DEL87-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 SEPTEMBRE 2024

2024 / 04 / 17

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 23
REPRESENTES	: 10
ABSENT	: 00
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : *Mardi 10 Septembre 2024*

Date d’Affichage : *Mardi 10 Septembre 2024*

Secrétaire de Séance : *Alexandre CÈNES*

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, MAUREL Agnès, PÉNÉLA Wilfried, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, ROQUES Christine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, MONNIER Laurent, ARMERO Séverine, ESTRABAUD Josiane, PUECH Benoît, CÈNES Alexandre, CAUQUIL Fabrice, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, IOUALALEN Valentin, ESTRABAUD Guy, CARAGUEL Fabienne,

Etaient absents représentés :

AMALRIC André par BARENS Janine
KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par LOUP Karine
CHABBERT Cécile par FABRE Olivier
MARTIN Michel par ROUQUETTE Françoise
LAFONT Stéphanie par MAUREL Agnès
ASSÉMAT AUGUSTO Clothilde par ALBERT Corine
ORIVÈS Elizabeth par ROQUES Cathy
CASTAGNÉ Chantal par BANCAL Philippe
BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe
CÈNES Frédéric par PÉNÉLA Wilfried

OBJET : Délégation de pouvoir – Adoption des décisions prises

Le Conseil Municipal,

VU l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Dans le cadre de la délégation de pouvoir consentie par délibération du 7 Octobre 2020 ont été signés les arrêtés et décisions suivantes :

- Mise en place d'une redevance de stationnement sur le parking de La Resse et fixation des tarifs forfaitaires
- Nomination de M. Loïc CATHALA en qualité de mandataire suppléant de la régie de recette pour la perception des droits de place ;
- Demande d'aide financière auprès des co-financeurs dans le cadre de l'élaboration de diagnostics complémentaires demandés par la DRAC pour les travaux de restauration des décors peints de l'Eglise Saint-Sauveur ;
- Tarifs « plancher » et « plafond » fixés par la Caisse d'Allocations Familiales pour le Centre Multi-accueil Jeanne Mazel et celui de La Lauze ;
- Marché avec la Société API Restauration pour la fabrication des repas des cantines scolaires des écoles publiques de la Ville ;
- Marché avec la Société BUCEREP pour la gestion des encarts publicitaires à paraître dans le bulletin municipal ;
- Liste des décisions relatives à l'exercice des préemptions urbaines pour la période de Juin à Août 2024.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,



Alexandre CÈNES



Le Maire,



Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture
Et certifié exécutoire le*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.